

SÉMIOGRAPHIE ET ANTISÉMIOGRAPHIE DANS LES ÉCRITURES PHONÉTI- PHONOLOGIQUES DU CRÉOLE RÉUNIONNAIS

AXEL GAUVIN (LA RÉUNION)



RÉSUMÉ :

La notation des sons (phonographie) est, assez généralement, la préoccupation essentielle de ceux qui écrivent dans une des écritures phonéti-phonologiques du réunionnais. Dans de nombreux cas, cette phonographie amène au sens. Alors la phonographie devient synonyme de sémiographie.

Cet apport sémiographique par la phonographie, associé au découpage lexématique actuel, est-il suffisant, dans le cas du réunionnais pour permettre une lecture à la fois rapide et confortable ? Cela serait le cas s'il n'y avait pas tant d'homophones, conduisant à autant d'homographes dans notre créole. De plus ces homographes peuvent occuper plusieurs (voire

de nombreuses) fonctions stratégiques. Ils se retrouvent quelques fois à la suite les uns des autres, dans le même segment de phrase. Dans d'autres cas, plus grave encore dans notre contexte, la seule notation des sons conduit à une confusion graphique avec des mots français de sens différents. Tout cela associé ne peut que ralentir la compréhension et peut même conduire dans un certain nombre de cas au faux-sens, voire au contresens. Il faut donc, si nous voulons que ces écritures phonéti-phonologiques deviennent fonctionnelles, se résoudre à un apport sémiographique supplémentaire. Quels sont les moyens qui s'offrent alors à nous ? Sont-ils culturellement acceptables ?

CV :

Axel Gauvin est ancien élève de l'Ecole Normale Supérieure de Saint-Cloud et agrégé de l'université. Il est romancier, essayiste et, entre autres, l'auteur de « Du créole opprimé au créole libéré » (L'Harmattan, 1977), « Petit traité de traduction créole réunionnais-français » (Université de La Réunion, 2003), « Les indispensables compromis » (UDIR, 2004), « Oui au créole, oui au français » (Tikouti, 2006).

“

AXEL GAUVIN

**SÉMIOGRAPHIE ET
ANTISÉMIOGRAPHIE
DANS LES ÉCRITURES
PHONÉTIQUE-PHONOLOGIQUES
DU CRÉOLE RÉUNIONNAIS.**

”

SÉMOGRAPHIE ET ANTISÉMOGRAPHIE DANS LES ÉCRITURES DU CRÉOLE RÉUNIONNAIS.

RÉSUMÉ	1		
INTRODUCTION :	1		
I. LE SENS ASSURÉ	2		
II. DE LA NON-SÉMOGRAPHIE À L'ANTISÉMOGRAPHIE. DU NON-SENS AU CONTRE-SENS	3		
II. A. L'INTRA-HOMOGRAPHIE DANS NOS ÉCRITURES PHONÉTIQUE-PHONOLOGIQUES	3		
II. A.1 ABONDANCE DES HOMOPHONES EN KR D'OÙ ABONDANCE DES HOMOGRAPHES	3		
II.A.2 LA MULTIPLICATION DES HOMOGRAPHES DANS LE MÊME TEXTE/LA MÊME PHRASE	4		
II.A.3 NOMBREUX HOMOGRAPHES DANS DES POSITIONS STRATÉGIQUES.	5		
II.B. L'INTER-HOMOGRAPHIE FRANÇAIS-CRÉOLE RÉUNIONNAIS	8		
II. B. 1 DÉFINITION.	8		
II.B.2 EXEMPLES :	8		
II.B.3 ABONDANCE	9		
II.B.4 IMPORTANCE	9		
II.C. CAUSES DE L'HOMOGRAPHIE	9		
II.C.1 LE PRINCIPE PHONOLOGIQUE LUI-MÊME	9		
II.C.2 UTILISATION DE FORMES ÉRODÉES	9		
II.C.3 UNE SEGMENTATION CRITIQUABLE	10		
II.C.4 LA TRANSCRIPTION HYPERBASILECTALE	10		
II. D. DU RALENTISSEMENT DE LA LECTURE À LA NON COMPRÉHENSION :	10		
		II. D. 1. COMPRÉHENSION IMPOSSIBLE SINON PAR LE CONTEXTE, OU POSSIBLE APRÈS RÉFLEXION	10
		II. D. 3 COMPRÉHENSION EXTRÊMEMENT DIFFICILE, VOIRE CARRÉMENT IMPOSSIBLE	11
		II. D. 4. CONTRE-SENS	14
		CONCLUSION PARTIELLE : UN SUPPLÉMENT SÉMOGRAPHIQUE	14
		III. MOYENS ET LIMITES DE NOTRE SÉMOGRAPHIE	14
		III. A. UNE SÉMOGRAPHIE MINEURE	14
		III. A. 1 LA SEGMENTATION	14
		III. A. 2 LE TRAIT D'UNION	15
		III. A. 3 L'APOSTROPHE	15
		III. A. 4 CHOIX D'UNE AUTRE VARIANTE SOLUTION PLUS COMPLEXE	16
		III. B. UNE SÉMOGRAPHIE MAJEURE	16
		APPEL À L'ÉTYMOLOGIE	16
		III. C LIMITES DES MOYENS SÉMOGRAPHIQUES	17
		III.C.1 CONTRADICTION AVEC D'AUTRES RÈGLES QUE L'ON POURRAIT ADOPTER POUR LE DÉCOUPAGE EN LEXÈMES :	17
		III.C.2 ABSENCE DE SOLUTION « NATURELLES »	17
		III.C.3	18
		CONCLUSION : SÉMOGRAPHIE, IDENTITÉ, SENTIMENTS	18
		CELA PEUT HEURTER UNE CERTAINE CONCEPTION DE L'IDENTITÉ RÉUNIONNAISE	18
		POISON	18
		BIBLIOGRAPHIE :	18

RÉSUMÉ

La notation des sons (phonographie) est, assez généralement, la préoccupation essentielle de ceux qui écrivent dans une des écritures phonético-phonologiques du réunionnais. Dans de nombreux cas, cette phonographie amène au sens. Alors la phonographie devient synonyme de sémiographie.

Cet apport sémiographique par la phonographie, associé au découpage lexématique actuel, est-il suffisant, dans le cas du réunionnais pour permettre une lecture à la fois rapide et confortable ? Cela serait le cas s'il n'y avait pas tant d'homophones, conduisant à autant d'homographes dans notre créole. De plus ces homographes peuvent occuper plusieurs (voire de nombreuses) fonctions stratégiques. Ils se retrouvent quelques fois à la suite les uns des autres, dans le même segment de phrase. Dans d'autres cas, plus grave encore dans notre contexte, la seule notation des sons conduit à une confusion graphique avec des mots français de sens différents. Tout cela associé ne peut que ralentir la compréhension et peut même conduire dans un certain nombre de cas au faux-sens, voire au contresens.

Il faut donc, si nous voulons que ces écritures phonético-phonologiques deviennent fonctionnelles, se résoudre à un apport sémiographique supplémentaire. Quels sont les moyens qui s'offrent alors à nous ? Sont-ils culturellement acceptables ?

INTRODUCTION :

La sémiographie est le moyen d'accéder directement au sens lors de l'écriture. On peut parler de non-sémiographie quand la graphie ne permet pas d'accéder au sens. Je parle d'antisémiographie, quand la graphie conduit à un sens différent, quand elle est, à mon avis, un obstacle à l'accession au sens.

Pourquoi sémiographie et antisémiographie dans les écritures phonético-phonologiques ?

parce que la graphie étymologique ne devrait, en principe, ne poser que peu de problèmes supplémentaires par rapport au français (à étudier) ; parce que, pour de nombreuses raisons, l'écriture d'avenir pour le créole réunionnais me semble être à base phonologique. **Il nous faudrait, d'après moi, une phonologique améliorée. Une phonologique retenant l'essentiel de 77 qui est bon, avec certaines tolérances de 2001. Le tout passé au crible de la réflexion sur l'acceptabilité et la fonctionnalité.**

Car toutes les écritures phonético-phonologiques posent problème. Des problèmes si importants qu'en l'état, elles ne peuvent nous conduire que vers une orthographe adaptée à nos besoins.

Deux voies s'offrent à nous :
une voie de garage : nier les problèmes ;
une autre, difficile, voire déstabilisante : constater les problèmes, analyser leurs causes, y remédier.

Parmi ces problèmes : l'insuffisance de sémiographie, c'est-à-dire l'insuffisance d'indications écrites suffisantes pour accéder facilement/rapidement au sens.

Avant de continuer, je voudrais vous rappeler que **la lecture est un acte automatique, involontaire.**

« Un lecteur accompli lit un roman facile à une vitesse moyenne de 365 mots à la minute ; sa vitesse passe à 321 pour un article de journal et tombe à 235 mots à la minute lorsqu'il est confronté à un article scientifique. La variation tient à trois éléments : la durée de la fixation (de 200 à 260 millisecondes), la longueur de chaque saccade (de 6 lettres à plus de 9 lettres) et le nombre de retours en arrière (de 3 à 18 %). » Alain Bentolila (*De l'illettrisme, etc. Pages 192/193*).

I. LE SENS ASSURÉ

Partons d'un texte, un extrait de Zistoir Tikok, Listoir Tikok (réf.)

Té moin sink lo ti non Tikok lété pa «Tikok», mé «Afér»!Afér? Ebin, pars Tikok étanmti, té i inm poz in voyaz késtion son lantouraz. Olér domann «akoz?», li té di : « Afér? » « Afér? » isi. « Afér? » laba. « Afér tèl soz i éspas dann tèl manir? » Tout fason, si li té mann «akoz», son frér Zanlik té mank pa rovir ali :
« Akoz margoz lé amér, lo grin lé dou, la rasine lé plat! »
Soman, èk son zafér «afér»-la, Tikok té fatig domoun.

Remarques préliminaires :

Ce texte en 77, mais à l'écriture de 2 mots près (moin/mwin ; késtion/késtyon) c'est aussi la 83. Et à quelques mots près (Lantouraz/lantoura ; soz/shoz ; li/li ; ali/al'i), c'est aussi la 2003.

En rouge les mots n'ayant pas d'homographe dans les dictionnaires à notre disposition : Alain Armand d'une part, Daniel Baggioni d'autre part. La grande majorité des mots ont une écriture qui leur est propre.

Une minorité d'homographes : Té : 1. Marqueur de passé ; 2. Holà ! ; Taie ; Thé / Moin : 1. Je ; 2. Moins / Mann : 1. Demande ; 2. La manne ; etc.

Ici, la distinction graphique associée au contexte, devrait permettre une lecture relativement aisée à ceux qui sont familiarisés avec les écritures phonético-phonologiques des textes écrits avec soin. C'est la cas de la quasi totalité des textes... écrits avec soin dans ces écritures. Est-ce pour autant une lecture experte ?

II. DE LA NON-SÉMOGRAPHIE À L'ANTISÉMOGRAPHIE.

DU NON-SENS AU CONTRE-SENS

II. A. L'INTRA-HOMOGRAPHIE DANS NOS ÉCRITURES PHONÉTIKO-PHONOLOGIQUES

II. A.1 Abondance des homophones en KR d'où abondance des homographes

Un exemple : SÉR

Sept sens :

1. Nom : sœur ;
2. Nom : serre (sér kapilér) ;
3. Nom : « serre » (pièce de la barque) ;
4. Nom : chair ;
5. Adjectif : cher, chère ;
6. Verbe sér(é) : cacher ;
7. Verbe sér(é) : serrer.

Pour la 2001 : le 1. Devient sër , le 4 et le 5 deviennent shér.

D'une façon générale, le nombre d'homographes est un peu réduit en 2001 par rapport aux 2 autres écritures phonético-phonologiques.

Nombre d'homographes en 77 et 83 :

- 2 sens : 395
- 3 sens : 90
- 4 sens : 40
- 5 sens : 13
- 6 sens : 10
- 7 sens : 3

Au moins 550. On en découvre tous les jours. En cherchant bien, nous arriverons certainement aux 700 de l'anglais (chiffre donné par Jean-Pierre Jaffré) !

II.A.2 La multiplication des homographes dans le même texte/la même phrase

... li bit si in bel ni plat, pli long in ti vann malgas. (Zistoir Tikok, p. 97)
= Il se retrouva nez à nez avec un gros nid, plat, plus grand qu'un van malgache.

Zanvyé, févriyé, mars, avri... onz mars leskalyé ... (Zistoir Tikok, p. 73)
Janvier, février, mars, avril... onze marches d'escalier

... dé lé moin la boir ek mon momon... (Nouvelles 1979, p. 22)
Le lait que j'ai bu de ma mère

II.A.3 Nombreux homographes dans des positions stratégiques.

Je prendrai avant tout des exemples dans le domaine grammatical, car :
« Apprendre à lire j'ajoute : lire tout court, c'est aussi percevoir les indicateurs grammaticaux qui organisent les phrases, prendre en compte les marqueurs logiques et chronologiques qui donnent cohérence aux textes et choisir les stratégies de lecture qui respectent le texte autant qu'elles l'interprètent. »
Alain Bentolila (De l'illettrisme, p. 164)

Je prendrais deux exemples : le LA et le de nos écritures phonético-phonologiques.

LA peut être

1. Marqueur de passé accompli : Tikok la gi-nyé... Tikok a eu... (Zistoir Tikok..., p. 74)

2. Variante du verbe lé : Fé zalou la pa kalou !
Rendre jaloux n'est pas génial.
(Zistoir Tikok..., p. 74)

3. Verbe «lé » au présent dans les phrases négatives :
Ou la pa kontan out kado ? Tu n'est pas content de on cadeau ?
(Zistoir Tikok..., p. 87)

4. Déterminant défini : « Lé par laba, la port la sanm ! »
Elle est de ce côté, la porte de la chambre.
(Zistoir Tikok..., p. 92)

5. Démonstratif : Tikok té yinm pa ditou kouzin-la.
Tikok n'aimait pas du tout ce cousin.
(Zistoir Tikok... , p. 79)

6. Variante de « na » obligatoire pour le sentiment : Li la pér alé. Il a peur d'y aller.
(Zistoir Tikok..., p. 79)

7. Adverbe de lieu : Dé mon konésans nou la touzour arèt la.
D'aussi loin que je me souviens, nous avons toujours habité là. (Zistoir Kristian)

8. Adverbe de temps : la li lé pré pou alé kri lisyé Alors il est prêt à faire appel à l'huissier.
(Sully Andoche, Démarsér)

Et plusieurs autres natures et fonctions décrites par Gillette Valliamée-Staudacher (Conférence à Niabou an Kréol).

Autre exemple, celui du SA

1. Verbe : Li pran lo tant zangî, li sa ansanm.*(Zistoir Tikok..., p. 68)*

Il prend le panier d'anguilles, il s'en va avec.

2. Mwa désanm, sa lé gadyanm !*(Zistoir Tikok..., p. 73)*

Le mois de décembre, c'est génial

3. La pa sa i anmank.*(Zistoir Tikok..., p. 71)*

Ce n'est pas ce qui manque.

4. Déterminant possessif : Apré sa toilèt, el la fé lèw son papa ek son momon...*(Nouvelles 1979, p. 7)*

Après sa toilette, elle a réveillé son père et sa mère...

5. Momone i kart son dé bra, i fé pa la longer sa tab la...*(Nouvelles 1979, p. 10)*

Momone écarte ses deux bras : ils ne font pas la longueur de cette table.

On aurait pu, hélas, prendre bien d'autres exemples :

Et pour commencer les mots suivants :

Lé : 5 homographes dont 4 grammaticaux ;

Ma : 6 homographes dont 4 grammaticaux ;

Ni : 4 homographes dont 2 grammaticaux ;

Sak : 3 homographes dont 2 grammaticaux ;

Sé : 3 homographes dont 2 grammaticaux ;

Si : 6 homographes dont 5 grammaticaux.

Etc., etc. (na, ti vi... !)

II.B. L'INTER-HOMOGRAPHIE FRANÇAIS-CRÉOLE RÉUNIONNAIS**II. B. 1 Définition.**

Il s'agit de mots écrits de la même façon en français et dans les écritures phonético-phonologiques du créole réunionnais.

II.B.2 Exemples :

1. Ma éfas gro tas/Koulèr la rouye

(Zétoil katrèr, p. 42)

J'effacerai les grosses taches/Couleur de rouille

2. (...) li wa son kilot lé désiré (...)*(Zistoir Tikok..., p. 103)*

Il s'aperçoit que son pantalon est déchiré.

3. Zot dé la rasé*(Nouvelles, 1979, p. 34)*

Tous les deux se sont mis à fuir en courant.

II.B.3 Abondance

Etude rapide avec Michel Carayol : 130

II.B.4 Importance

Parmi les natures de ces homographes, de nombreux mots grammaticaux : a ; an ; la ; li ; ni ; out ; pas ; pli ; po ; pou ; pré ; sans ; si ; tous

II.C. CAUSES DE L'HOMOGRAPHIE**II.C.1 Le principe phonologique lui-même**

Fin (fin) et fin (faim)

Non (non) et non (nom)

Foi (foi), foi (fois), foi (foie). Etc.

II.C.2 Utilisation de formes érodées**Chacun sait que les mots français sont énormément érodés par rapport à ceux du latin dont il dérivent. Le même phénomène s'est produit, probablement en moins intense, pour le créole réunionnais :**

« Regarder » donne (entre autres) « gardé » qui a un homographe : « garder » ;

« sava » » donne fréquemment « sa » qui a plusieurs homographes comme on l'a vu ;

« Montre » donne « mont » qui a plusieurs homographes ;

« film » donne « fim » (fume dans une variété de créole).

« Ma rivé », contraction de « moin va arivé » (futur) ou de « moin la arivé » (passé) !

II.C.3 Une segmentation critiquable

L'exemple précédent (« Ma rivé ») s'explique aussi par une segmentation tout à fait critiquable qui conduit à un homographe (le verbe riv(é) existe. « Ma rivé » n'est pas le seul cas : « Ma limé », « Ma bité », « Ma doré », « Ma méné »...

L'utilisation que l'on fait de la graphie entre aussi en ligne de compte pour la production d'homographes.

II.C.4 La transcription hyperbasilectale

C'est le cas du SÉR précédent, ne tenant pas compte d'autres variétés de langue, ni des variantes de phonèmes dans le basilecte lui-même. Pour reprendre l'exemple de « SÉR » : il existe une variante de /ch/ : intermédiaire entre /S : et /CH/ fréquemment utilisée et que 2001 a noté SH.

II. D. DU RALENTISSEMENT DE LA LECTURE**À LA NON COMPRÉHENSION :**

Un rappel : « Un lecteur accompli lit un roman facile à une vitesse moyenne de 365 mots à la minute ; sa vitesse passe à 321 pour un article de journal et tombe à 235 mots à la minute lorsqu'il est confronté à un article scientifique. La variation tient à trois éléments : la durée de la fixation (de 200 à 260 millisecondes), la longueur de chaque saccade (de 6 lettres à plus de 9 lettres) et le nombre de retours en arrière (de 3 à 18 %). » Alain Bentolila (De l'illettrisme, etc. Pages 192/193).

II. D. 1. Compréhension impossible sinon par le contexte, ou possible après réflexion

En parlant de « contexe », j'aimerais ici citer Alain Bentolila :

« Les travaux menés notamment par Perfetti montrent de façon très convaincante que ce sont les mauvais lecteurs qui se servent du contexte pour reconnaître les mots, alors que les bons lecteurs n'y ont pas recours. Il explique ce constat par le fait que chez les bons lecteurs les mécanismes de décodage sont très rapides, ce qui fait que « le contexte arrive trop tard » ; par contre, les mauvais lecteurs décodent lentement et le contexte arrive alors à temps pour leur fournir l'aide nécessaire ». Alain Bentolila (De l'illettrisme, p. 159-160).

Quelques exemples montrant la difficulté d'accéder au sens dans nos écritures phonéti-co-phonologiques :

1. La pès bousrong
(*Zistoir Tikok...*, p. 68)

Trois interprétations sont possibles :

- La pêche aux « bousrong » ?
- On a pêché des « bousrong » ? (la phrase en créole réunionnais peut ne pas comporter de sujet apparent) ;
- La peste « bousrong » ?

2. « Mark mon non ».

(*Texte reçu*)

Ici, interprétations sont possibles, et seul le contexte peut lever l'ambiguïté !

**II. D. 3 COMPRÉHENSION
EXTRÊMEMENT DIFFICILE,
VOIRE CARRÉMENT IMPOSSIBLE**

II.D.3.a Quelques exemples pris dans « la vie »

1. Sèk. (*Dans un bureau, sur une chemise*)

À l'ouverture de la chemise : des chèques !

2. Vé. (*En objet d'un email*)

À la lecture du message : vœux

3. Zé (*En objet d'un email*)

À la lecture du message : des jeux

4. Sis moi (*En objet d'un email*)

À la lecture du message : Six mois

5. Sali ! (*Dans le corps d'un email*)

À la lecture de la suite du message : Salut !

7. Bann problèm i komans monte la tête...

(*Dans le corps d'un email*)

Deux jours après, je comprends : Les problèmes qui commencent à montrer leur tête...

II.D.3.b Des exemples pris dans la littérature

1. Réyon solèy kousan zèt-arpi zékli / Si zèrb la savane la fini tro grandi

(*Zétoil katrér*, p. 41)

Deux interprétations possibles :

Les rayons du soleil couchant ne jetteront plus leurs éclats

/ si les herbes de la savane ont trop grandi

/ sur les herbes de la savane qui ont trop grandi

2. In fanm ou nad gou gardé

(*Zétoil katrér*, p. 66) :

Deux interprétations possibles :

Une femme que tu as du plaisir à garder
Une femme que tu as du plaisir à regarder

3. E dopi k set la, la di kit lo travay a koz la maladi...

(Nouvelles 1979, p. 11)

Deux interprétations possibles :

Et depuis que celle-ci a dit de quitter le travail pour cause de maladie...

Et depuis que celle-ci a dû quitter le travail pour cause de maladie...

4. Momone ... i rant ek son gro soupir ...

(Nouvelles 1979, p. 17)

Deux interprétations possibles :

Momone entre avec un gros soupir (?)

Non : Momone entre avec une grosse soupière.

5. Sé kwé sé mwin, twé, so yinbou, so kozé.

Dictionnaire Kréol-fransé, Alain Armand.

C'est quoi ces « mwin » (je), « twé » (toi), ces « yinbou » (réussir à), cette façon de parler

II. D. 4. CONTRE-SENS

Cela peut même conduire au contre-sens :

« Moin la pas trap sa » (Je suis passé le prendre) interprété comme

« moin la pa trap sa » (je ne l'ai pas pris).

Certes, le contre-sens vient d'une erreur de lecture. Mais ce genre d'erreur est absolument inévitable dans notre contexte.

CONCLUSION PARTIELLE :

Un supplément sémiographique

Il faut ajouter une certaine dose de sémiographie à nos écritures phonético-phonologiques.

III. MOYENS ET LIMITES DE NOTRE SÉMOGRAPHIE

III. A. UNE SÉMOGRAPHIE MINEURE

« La sémiographie peut ... se concevoir comme une réanalyse phonographique, avec quelques aménagements plus ou moins importants ... » (JP Jaffré, p. 97)

III. A. 1 La segmentation

Enorme problème.

Attention : d'autres contraintes ;

Quelquefois d'autres raisons pour préconiser le même découpage.

A blok → Ablok (AA ?)

A bor

A el, A li, A nou...

Bar d'kou → Bardkou ? ; Bar d'rin → Bardrin ?

Bat avèk → Batavèk

Do vér → Dovér

Ki soi → kisoï

III. A. 2 LE TRAIT D'UNION

Revenons à deux exemples donnés précédemment :

LA démonstratif : Tikok té yinm pa ditou kousin la. Tikok té yinm pa ditou kousin-la.

Le trait d'union avant. **D'ailleurs passé chez ceux qui ont pris de bonnes habitudes.**

LA Marqueur de passé accompli : Tikok la ginyé

Pourquoi pas trait d'union après : Tikok la-ginyé

III. A. 3 L'APOSTROPHE

Ni (ni fé, ni di) → N'i (pourquoi ne pas profiter de la possibilité ?)

Ti (ti fé, ti di) → T'i (Ti n'est pas une créolisation du « tu »)

Mi (reste de « je » + indice préverbal) → M'i ??

On pourrait le proposer, mais l'usage tellement ancré ! D'autre part le « mi », note de musique n'a auc

III. A. 4 CHOIX D'UNE AUTRE VARIANTE

1. Dé mon konésans nou la touzour arèt la.

Choisir la variante moins basilectale :

De mon konésans nou la touzour arèt la.

(Nous verrons après le cas du « la ».

2. Ou la pa kontan out kado ?

Choisir la variante « lé » (parfaitement interchangeable)

Ou lé pa kontan out kado ?

Solution plus complexe La po → l'apo

Li la rivé (il est arrivé) → L'arivé / ou bien la-arivé

III. B. UNE SÉMOGRAPHIE MAJEURE

Appel à l'étymologie

« **Quand le potentiel de la base phonographique est trop faible, les orthographes doivent se doter de procédés spécifiquement graphiques ...** » JP Jaffré, p. 99

C'est ce que font de très nombreuses langues.

Exemples cités par JP Jaffré :

Espagnol : echo (« je ») vs hecho (« fait »)...

L'allemand : mehr (« beaucoup ») vs Meer (« mer »)...

L'anglais : for vs four

1. Dé mon konésans nou la touzour arèt la.

Pour le « la », je ne vois pas d'autres solutions que l'appel à l'étymologie.

Dé mon konésans nou la touzour arèt là.

La même phrase deviendrait en adoptant toutes les solutions précédentes (et une ponctuation plus serrée) :

De mon konésans, nou la-touzour arèt là.

2. Li pran lo tant zangj, li sa ansanm.

Forme non érodée du mot : Li pran lo tant zangj, li sava ansanm.

III. C LIMITES DES MOYENS SÉMOGRAPHIQUES

III.C.1 CONTRADICTION AVEC D'AUTRES RÈGLES QUE L'ON POURRAIT ADOPTER POUR LE DÉCOUPAGE EN LEXÈMES :

In pé — Inpé (inbonpé ? In trépé ?)

Dans ce cas aller vers les traits d'union ?

III.C.2 ABSENCE DE SOLUTION « NATU- RELLES »

(c'est-à-dire ne bousculant pas trop les habitudes)

Cas du «/la/

III.C.3

S'IL FAUT AUSSI UTILISER L'IMAGE GRAPHIQUE FRANÇAISE DE MOTS POUR QUE NOTRE ORTHOGRAPHE SOIT DAVANTAGE LISIBLE, IL FAUT

CONCLUSION : SÉMOGRAPHIE, IDENTITÉ, SENTIMENTS

Homographes dans toutes les orthographes ?

En tout cas, de très nombreux en réunionnais.

Sentiments respectables.

Concessions indispensables.

Cela peut heurter une certaine conception de l'identité réunionnaise

Car utilisation d'un supplément étymologique.

Supplément ?

Car déjà accepté (solution de bon sens) des solutions typiquement françaises : Les OI / IN / AN / ON sont, je crois des notations graphiques qui n'existent qu'en français.

POISON

(Nouvelles 1979, P. 13) : « na in zafèr Madam la pa trouvé dann bazar : sé poison pou fé farsir a soir... »

Senghor : « Élégie des Alizés », est composé de « paroles fortes comme l'alcool de mil »

BIBLIOGRAPHIE :

Zistoir Tikok, listoir Tikok de Christian Fontaine, réf.